



HÔTEL DE VILLE  
Service Hygiène & Sécurité  
Place du Docteur Jacques Huyghues des Etages  
BP 123  
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE cedex  
Tél : 03 86 26 50 00 Fax : 03 86 26 50 16

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR MANIFESTATION PUBLIQUE DE PLEIN AIR

*Article L.2212-2 du code Général des Collectivités Territoriales*

*Imprimé à remplir et à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus, **au moins 6 semaines** avant la date de la manifestation, accompagnée des pièces à joindre indiquées en fin de document, le tout en **2 exemplaires**.*

Nom :

Adresse et téléphone :

Qualité des organisateurs :

Nature de la manifestation :

Date et heures prévues :

Lieu :

Nature des activités :

Effectif du public attendu :

Installations techniques particulières :

Matériels utilisés (stands, tentes, jeux...) :

Risques présentés :

Mesures envisagées pour assurer la sécurité du public et des participants :

Moyen d'alerte des secours :

Service d'ordre :

Le déclarant,

agissant en qualité de

Date et signature

## PIECES A JOINDRE EN DEUX EXEMPLAIRES

- Le présent formulaire
- Un descriptif des activités
- Un plan de situation
- Un plan de masse précisant notamment le positionnement des dégagements, des moyens de secours (extincteurs, blocs autonomes de sécurité, issues de secours)
- Un descriptif de l'installation électrique
- Une attestation d'assurance
- Le cas échéant, l'autorisation du propriétaire des lieux

**En cas d'autorisation, l'organisateur s'engage sous sa responsabilité à assurer le bon ordre du déroulement de la manifestation et à remettre les lieux en parfait état de propreté.**

**Ce document ne vous dispense pas d'effectuer les démarches administratives auprès des services municipaux compétents (mise à disposition de matériel, demande d'occupation du domaine public, arrêté du maire...)**